



Termes de référence – Consultation pour réaliser une étude de faisabilité en vue du développement d'une Licence en Tourisme Intégré et Durable

CONTEXTE

L'Université Nationale du Vanuatu (UNV) a été créée par la Loi n° 34 de 2019 et a pour mission de fournir un enseignement supérieur et un apprentissage tout au long de la vie en anglais et en français, avec un accent particulier sur l'excellence académique, la recherche et la coopération internationale.

L'UNV joue un rôle central dans les réformes du secteur éducatif du Vanuatu, à travers l'intégration des institutions nationales d'EFTP (Enseignement et Formation Techniques et Professionnels) et le développement de programmes identifiés comme des priorités nationales et alignés sur le Plan National de Développement Durable du Vanuatu (NSDP 2016-2030), afin d'améliorer l'employabilité des diplômés.

Malgré les défis rencontrés ces dernières années en raison de la pandémie de COVID-19 et de plusieurs catastrophes naturelles ayant affecté l'économie du pays, l'industrie touristique du Vanuatu demeure un secteur économique catalyseur représentant une part significative du PIB national. Pour soutenir sa progression, le secteur doit évoluer afin de se diversifier au-delà des bateaux de croisières traditionnels et des grandes infrastructures hôtelières, et s'orienter vers des modèles intégrés favorisant le tourisme durable, en s'appuyant sur une éducation ciblée, des compétences spécifiques et le développement de la main-d'œuvre.

La Licence en Gestion de Tourisme et Hôtellerie, dispensée à l'UNV en partenariat avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie, l'Université Toulouse Jean Jaurès et Taylor's University de Malaisie depuis 2018, a jeté les bases d'une formation académique dans ce domaine. Cependant, l'évolution du contexte économique, les changements environnementaux et l'élaboration de nouvelles politiques nécessitent aujourd'hui une formation de licence en tourisme intégré et durable conçue localement qui s'alignerait mieux sur les réalités du Vanuatu et tirant parti de ses atouts culturels et écologiques uniques.

L'UNV souhaite ainsi commanditer une étude de faisabilité pour évaluer et guider le développement de ce programme de Licence en Tourisme Intégré et Durable.

PORTÉE DE LA CONSULTATION

L'UNV sollicite les services d'un consultant qualifié pour réaliser une étude de faisabilité complète afin de déterminer la viabilité académique, opérationnelle (y compris RH), institutionnelle et financière de la création d'une Licence en Tourisme Intégré et Durable à l'UNV.

Le consultant devra entreprendre les tâches suivantes :

1. Analyse de la situation

- Évaluer la licence en Tourisme et Hôtellerie actuellement offert à l'UNV.
- Comparer les programmes d'éducation touristique existants au Vanuatu et dans la région Pacifique.
- Examiner la stratégie touristique du Vanuatu, la documentation institutionnelle existante, les plans stratégiques et les politiques nationales, et les aligner avec les besoins en renforcement de capacités et de formation des provinces et des îles du pays afin qu'elles puissent participer pleinement aux activités de tourisme durable, pertinentes pour les communautés.
- Définir et évaluer le marché de l'employabilité dans le secteur éducatif.
- Évaluer les priorités nationales de développement, la réalité économique du secteur touristique, les besoins du marché du travail et les tendances du tourisme durable.
- Identifier les concurrents potentiels du programme et les opportunités de créneaux pour l'UNV.

2. Consultations auprès des intervenants

- Pour évaluer la viabilité du programme académique, conduire des entretiens individuels et des groupes de discussion avec des informateurs clés, notamment:
 - Le secteur du tourisme : employeurs et associations (secteur privé), dont l'association des hôtels et centres de villégiature du Vanuatu et l'Association des Bungalows du Vanuatu
 - Les ministères concernés (Tourisme, Commerce, Éducation, Environnement, Agriculture, Culture, etc.)
 - Les parties prenantes communautaires, institutions et associations culturelles, dont Regenerative Vanua
 - Les partenaires de développement, les étudiants et enseignants en tourisme (anciens et actuels)
 - Un groupe sectoriel qui sera mis en place (comité de pilotage pour le développement de la licence)
 -

3. Conceptualisation du programme

- Effectuer une analyse de marché pour identifier les lacunes en matière de compétences et la demande nationale et régionale de diplômés en tourisme durable.
- Définir l'orientation académique et professionnelle et les objectifs du programme proposé : structure préliminaire du programme (conditions d'admission, durée, langues d'enseignement, acquis antérieurs, débouchés, spécialisations, etc.).
- Identifier des axes de spécialisation et d'intégration (ex. : résilience climatique, patrimoine culturel, écotourisme).
- Décrire l'orientation multidisciplinaire du programme ainsi que les impacts attendus dans les différents secteurs de l'économie.

4. Évaluation de l'état de préparation des établissements

- Évaluer la capacité actuelle de l'UNV à dispenser le programme (ressources humaines, infrastructures, équipements).
- Recommander des profils de personnel : identifier les lacunes académiques et dresser la liste des besoins en formation.
- Identifier les partenariats institutionnels (fournisseurs de stages, enseignants/conférenciers invités, collaborateurs universitaires).

5. Faisabilité financière et opérationnelle

- Estimer les coûts de développement et de mise en œuvre du programme.
- Fournir un budget prévisionnel sur 5 ans, incluant le personnel, les infrastructures, les équipements et le fonctionnement du programme.
- Identifier le modèle financier : sources de financement potentielles ou mécanismes de recouvrement des coûts (frais de scolarité, subventions externes, partenariats public-privé).
- Évaluer les répercussions sur l'assurance de la qualité (accréditation du programme par le Sénat, surveillance et évaluation)
- Proposer un calendrier réaliste de mise en œuvre, de la conception du programme jusqu'à la diplomation de la première cohorte.

6. Évaluation et atténuation des risques

- Identifier les risques potentiels pour la mise en œuvre et la durabilité du programme.
- Proposer des stratégies d'atténuation, incluant une mise en œuvre progressive et des phases pilotes.

LIVRABLES

1. Rapport initial (dans les 4 semaines suivant la signature du contrat) : description de la méthodologie, du plan de travail et du calendrier pour le reste des livrables.
2. Projet de rapport d'étude de faisabilité pour la direction et l'équipe de gestion de l'UNV (pour examen interne et commentaires), y compris le résumé de la consultation des parties prenantes
3. Rapport final de l'étude de faisabilité, en anglais et en français, comprenant :
 - Résumé exécutif
 - Résultats de la consultation des intervenants
 - Analyse, conclusions et recommandations pour chaque volet d'évaluation : académique, opérationnel, institutionnel et financier

- Proposition de maquette du programme
- Budget et feuille de route de mise en œuvre, y compris le calendrier
- Recommandation claire quant à l'opportunité d'aller de l'avant avec le développement du programme

Le rapport final sera présenté sous la forme d'un rapport de 30 pages maximum et d'une présentation PowerPoint.

COMPÉTENCES REQUISES

- Master ou doctorat en tourisme et commerce, en éducation, en développement durable ou dans un domaine connexe
- Expérience avérée dans l'élaboration de programmes d'enseignement supérieur et les études de faisabilité
- Solide compréhension des tendances du tourisme durable et des besoins du marché du travail dans le Pacifique
- Expérience confirmée de travail dans des contextes multilingues et multiculturels
- Maîtrise de l'anglais et/ou du français ; le bislama est un atout
- Solides compétences en matière d'analyse, de communication et d'engagement des parties prenantes

DURÉE ET LIEU DE LA PRESTATION

- Durée : 3 mois à compter d'octobre
- Lieu : Vanuatu
- Le rapport final devra être fourni en français et en anglais, conformément à la politique linguistique de l'UNV

BUDGET ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Contrat avec l'UNV pour une valeur maximale de 2 000 000 VUV, comprenant la livraison de tous les livrables mentionnés, le transport, l'hébergement, l'indemnité journalière, la communication et toutes les autres dépenses et frais nécessaires à la réalisation de la consultation.

SUPERVISION ET RAPPORT

Le consultant rendra compte au Président de l'UNV et travaillera en étroite collaboration avec :

- Le Vice-Président
- La conseillère du bureau du Président
- La section Service des Etudes et de la Vie Etudiante
- Le Conseil Académique et d'Evaluation
- Les unités des Finances et des Ressources Humaines (pour l'évaluation budgétaire et des ressources)

Date limite pour soumettre une manifestation d'intérêt : 30 septembre 2025

Candidatures : apply@univ.edu.vu

Informations complémentaires : Christelle.Thieffry@univ.edu.vu